



ESPI

LABORATOIRE
RESEARCH
IN REAL ESTATE

JOURNÉE D'ÉTUDE

Jeudi 25 janvier 2024
Marseille, format hybride

ZONAGE(S), DYNAMIQUES TERRITORIALES ET IMMOBILIÈRES

Appel à contribution

Campus de Marseille

Les Docks
20 quai du Lazaret
13002 Marseille



Appel à contribution

Journée d'étude « Zonage(s), dynamiques territoriales et immobilières »

Le laboratoire ESPI Research in Real Estate (ESPI2R), attaché à l'École supérieure des professions immobilières, organise le jeudi 25 janvier 2024, sur le campus de Marseille et en distanciel, sa septième journée d'étude sur le thème : « Zonage(s), dynamiques territoriales et immobilières ».

La notion de zonage est au cœur de l'aménagement du territoire français et européen depuis plusieurs décennies. En tant que délimitation d'un périmètre spécifique sur lequel s'exercent des règles précises, elle constitue un objet de recherche important à la croisée des sciences territoriales et juridiques. Si cette notion ne jouit pas du même développement définitionnel selon les champs disciplinaires, force est de constater qu'elle bénéficie néanmoins d'une attention accrue à la fois dans les sphères académiques et institutionnelles. Que l'on pense au zonage « de savoir », dont l'ambition première est de fixer les contours d'objets territoriaux variés (villes, campagnes, aires urbaines) pour les étudier d'un point de vue statistique ; au zonage interventionniste, qui s'inscrit comme la matérialisation des actions de l'État en faveur d'une plus grande justice spatiale ; ou encore au zonage prescriptif, qui détermine un cadre réglementaire strict dans le but de protéger et de préserver les valeurs patrimoniales et environnementales ; tous engendrent de fortes dynamiques territoriales et immobilières.

Le fait de considérer le zonage à travers le prisme de telles dynamiques induit donc un certain nombre de réflexions opérationnelles et théoriques qui s'inscrivent dans le cadre pluridisciplinaire du laboratoire ESPI2R. De fait, si la notion de zonage territorial mobilise nécessairement des référentiels propres au droit et à l'urbanisme, elle fait également écho à un ensemble de thématiques abordées en sciences de gestion ou en économie. En outre, au-delà de cette perspective pluridisciplinaire, il apparaît rapidement que la notion de zonage entretient des liens directs et indirects avec le secteur immobilier au sens large. À ce titre, en délimitant des périmètres de manière plus ou moins précise et justifiée, le zonage affecte aussi bien l'aménagement du territoire que les secteurs du développement foncier, de la promotion immobilière (notamment à travers la loi Climat et résilience et l'objectif Zéro artificialisation nette) ou encore des métiers relatifs à la gestion des affaires immobilières (transaction et location *via* les zonages Robien ou Pinel par exemple).

L'ambition visée par la journée d'étude du 25 janvier 2024, qui se tiendra en format hybride avec accueil en présentiel sur le campus ESPI Marseille, est double. Il s'agit de croiser les travaux et les perspectives académiques pour tenter de mieux saisir les enjeux mais aussi, plus généralement, les définitions et les conséquences du zonage sur les territoires et sur le secteur immobilier au sens large. Pour tenter de répondre à cet objectif, les chercheuses et chercheurs en sciences humaines et sociales sont invité.e.s à présenter leurs travaux autour de l'une des thématiques suivantes :

- 1) **Définir le zonage territorial : approches, méthodes et enjeux.**
- 2) **L'influence du zonage sur les dynamiques territoriales et immobilières.**
- 3) **Les limites et perspectives de la notion de zonage territorial.**

Modalités de soumission

Les propositions de communication prendront la forme d'un résumé de 500 mots, avec un titre. Elle comporteront également le nom du/des auteur.e.s et leurs institutions de rattachement ainsi qu'une courte bibliographie de 4 à 5 références.

Elles devront être envoyées le 18 décembre 2023 au plus tard à l'adresse e-mail suivante : recherche@groupe-espi.fr

Les communications se feront en présentiel et en distanciel. L'inscription sera gratuite mais obligatoire.

Lieu

École supérieure des professions immobilières (ESPI) - campus de Marseille

Les Docks - 20 quai du Lazaret, 13002 Marseille

En savoir plus

Site de l'ESPI : <https://groupe-espi.fr> - Actualités du laboratoire ESPI2R : <https://espi2r.hypotheses.org>

Site éditorial : www.cahiers-espi2r.fr